LES PAPILLONS

Ateliers
Expositions
Centre culturel
Festival international d'art contemporain

Y'A DE L'ART DANS L'AIR

CONVENTION D'OCCUPATION DE LA GALERIE

Galerie / 36, rue des frères Laurens 84200 CARPENTRAS

Entre :
l'association les Papillons située au 36, rue des frères Laurens représentée par M. Camille Senoble président de l'association.

Et :

Nom et prénom :

Demeurant à :

Il est convenu ce qui suit :

1. Objet

L'association les Papillons met à disposition de l'Artiste une galerie aves son espace d'exposition situé au 36, rue des frères Laurens à Carpentras (composé de 2 salles) pour une durée de **1 mois**, en contrepartie soit :

- Paiement de l'adhésion à l'association les Papillons **20 €**.

2. Durée

L'exposition se déroulera **du :** **au**

3. Conditions

L'Artiste s'engage à verser la somme de **20 €** avant le début de l'exposition. Ce montant n'est pas remboursable.

4. Organisation du vernissage

Le vernissage de l'exposition est à la charge exclusive de l'Artiste, incluant les frais de restauration et de logistique associés.

5. Communication

La Galerie s'engage à assurer la promotion de l'exposition via ses canaux habituels (affiches, invitations papier, réseaux sociaux, site web, affichage, etc.).

6. Responsabilités

- L'Artiste est responsable de l'installation et du démontage de ses œuvres.
- La Galerie ne pourra être tenue responsable des éventuels dommages ou vols des œuvres exposées. Il est recommandé à l'Artiste de souscrire une assurance si nécessaire.
- Il devra fournir à l'association une attestation de responsabilité civile.

7. Vente des œuvres

L'Artiste gère directement la vente de ses œuvres et conserve l'intégralité des produit vendus Aucune commission ne sera prélevée par la Galerie.

8. Ouverture de la galerie

La garde de la galerie sera réalisée par l'association les Papillons :
du Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
L'artiste à la liberté de garder lui-même l'exposition.

9. Emplacement expo enfant (salle 2 rdc)

La galerie comprend un espace d'exposition réservé pour les jeunes de l'association (marqué par un mur beige) celui-ci sera occupé obligatoirement par le travail des enfants et donc non disponible pour l'artiste exposant.

10. Résiliation

En cas d'annulation de la part de l'Artiste, aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à Carpentras le :

Signature du directeur : **Signature de l'Artiste :**

Vladimir Puchalt

Centre culturel Les PAPILLONS
(Association loi 1901)
36, rue des frères Laurens - 84200 Carpentras
v.puchalt@lespapillons.art - www.lespapillons.art - 04 90 60 69 54
Siret : 520 476 00019 - APE : 9003B